

Règlement du concours

ARTICLE 1: Organisation du concours

La médiathèque propose un concours de dessin « Dessine ton personnage de manga préféré ». Ce concours se divise en trois catégories selon l'âge :

- Une catégorie pour les 6-8 ans
- Une catégorie pour les 9-11 ans
- Une catégorie pour les 12-16 ans

Les dessins devront être remis avant le 19 juin 2024 (date limite de participation.)

Une remise de prix sera organisée à la médiathèque Pierre Amouroux le **28 juin 2024 à 18h** et récompensera la meilleure œuvre dans chaque catégorie.

ARTICLE 2 : Conditions de participation

La participation est gratuite et le concours est ouvert à partir de 6 ans et jusqu'à 16 ans. Une autorisation parentale devra être nécessaire pour participer au concours.

L'inscription s'effectue sur le site Internet de la ville : epone.fr

Le dessin devra être remis à la bibliothèque au plus tard le **19 juin 2024**, avec au verso ton nom, celui du personnage et le nom du manga dont il est tiré.

ARTICLE 3 : Déroulement du concours

Le dessin peut être en couleurs ou en noir et blanc dans un format A4 au maximum. Au dos de votre dessin devra figurer le nom du personnage ainsi que le nom du manga dont il est tiré. Un seul dessin par personne est autorisé.

Le décalquage est interdit.

Les dessins à contenu pornographique ou représentant des sujets pouvant heurter la sensibilité de certaines personnes ne seront pas retenus.

La médiathèque se réserve le droit de refuser les dessins hors-sujet ou ayant un caractère manifeste d'injure, d'obscénité ou de publicité commerciale.

Les participants devront déposer leur dessin **avant le 19 juin 2024** aux horaires d'ouverture de la médiathèque.

L'inscription sur le site Internet de la ville vaut l'acceptation complète du règlement.



ARTICLE 4: Droits d'auteur

Chaque participant déclare être l'auteur(e) du dessin soumis.

ARTICLE 5 : Attribution des prix

Le jury est composé de l'équipe du centre culturel, du documentaliste du Collège Benjamin Franklin et l'Adjoint au Maire à la Culture.

Le jury sélectionnera le meilleur dessin dans chacune des catégories en se basant sur le respect du thème, la qualité graphique et la ressemblance avec le personnage représenté.

Un prix sera remis aux lauréats de chaque catégorie. Le jury se réserve le droit de remettre des prix spéciaux.

La remise des prix aura lieu le **28 juin 2024 à 18h** à la médiathèque Pierre Amouroux

ARTICLE 6 : Acceptation du règlement

La participation au concours de dessin implique l'acceptation du présent règlement. Chaque participant accepte la diffusion de son dessin à l'occasion de l'exposition qui suivra la remise des prix, sur le Facebook de la ville et sur le site internet de la médiathèque : https://

www.mediatheque-epone.fr/

Les dessins seront restitués à leur propriétaire à la fin de l'exposition.

